N°114 Janvier / février 2023

La vie du diocèse

Maison diocésaine Saint-Paul - 20, rue Colombeau - 03000 Moulins
Tél. 04 70 35 10 93 - Mail : communication@moulins.catholique.fr

ISSN 2258-5753

Diocèse de Moulins

Bonne et sainte année 2023 !

Faire grandir l'Espérance autour de nous

Édito

En ce début d'année laissez-moi tout d'abord vous souhaiter une « Bonne Année 2023 ». Au cœur d'une période troublée où l'avenir est de moins en moins prévisible, il est important de lever les yeux au-delà des actualités du quotidien pour regarder la lumière qui brille et peut guider nos pas vers Celui qui est venu pour nous sauver.

La naissance de Jésus à la crèche nous redit sans cesse que c'est souvent dans les choses humbles et cachées que Dieu se révèle. Qu'à la suite des mages nous sachions quitter nos habitudes pour aller là où Jésus nous attend et rendre grâce pour sa venue.

Ainsi, après les épisodes « covid », c'est la première fois que nous pourrons nous rencontrer pour, ensemble, célébrer les « vœux du diocèse » le dimanche 8 janvier à Montmarault. Ce sera l'occasion de rendre grâce pour toutes les belles choses vécues en 2022 et se préparer à accueillir les grands moments de 2023 ! Sans vouloir dévoiler tout le programme, je peux déjà vous dire que les JMJ au Portugal et la suite du bicentenaire sont en haut de l'affiche !

Comme vous pourrez le lire ci-après, la vie du diocèse est toujours aussi riche, faite de multiples initiatives, souvent discrètes mais qui sentent bon le parfum de l'Évangile. À travers les différentes célébrations de Noël, les rencontres dans le cadre de la visite pastorale à Montluçon... j'ai pu en faire moi-même l'expérience. Alors vous aussi, n'hésitez pas à les partager et à ainsi faire grandir l'Espérance autour de vous !

+ Monseigneur Marc Beaumont
Évêque de Moulins

Intentions de prières du Saint-Père

Janvier

Pour les éducateurs

Prions pour que les éducateurs soient des témoins crédibles, en enseignant la fraternité plutôt que la compétition et en aidant tout particulièrement les jeunes les plus vulnérables.

Février

Pour les paroisses

Prions pour que, en vivant une vraie communion, les paroisses soient de plus en plus des communautés de foi, de fraternité et d'accueil envers les plus démunis.

▶ **À retrouver sur www.prieraucoeurdumonde.net/intentions-2023**

Organisation de la Curie diocésaine

Le code de droit canonique stipule que « La curie diocésaine se compose des organismes et des personnes qui prêtent leur concours à l'Évêque dans le gouvernement du diocèse tout entier, surtout dans la direction de l'action pastorale, dans l'administration du diocèse, ainsi que dans l'exercice du pouvoir judiciaire » (Can 469).

Dans le diocèse de Moulins, placée sous l'autorité directe de l'évêque et modérée par le vicaire général, la curie diocésaine se compose principalement des services de l'économat, de la chancellerie et des services pastoraux.

Ce qu'écrit le pape François sur le rôle de la curie romaine dans la Constitution Apostolique *Praedicate Evangelium* peut aussi éclairer les différentes missions de la curie diocésaine : « Elle est au service du Pape, successeur de Pierre, et des Evêques, successeurs des Apôtres, selon les modalités qui sont proprement de la nature de chacun, **accomplissant dans un esprit évangélique sa fonction propre, œuvrant au bien et au service de la communion, de l'unité et de l'édification de l'Eglise Universelle** et répondant aux exigences du monde dans lequel l'Eglise est appelée à accomplir sa mission ».

Avec le départ à la retraite de Mme Eliane Ginon, économe diocésain et de Mme Véronique Forestier, adjointe de l'économe diocésain et suite aux recommandations effectuées dans le cadre d'un audit organisationnel après l'arrivée de Mgr Beaumont, de nouveaux visages assurent ce service du diocèse et des paroisses au sein de l'économat.

Econome diocésain

M. Jean-Jacques Schmitt
✉ econome-diocesain@moulins.catholique.fr

Service Comptabilité

Mme Marie-Laure Raynaud *(présente tous les jours)*
Mme Cécilia Blanchet *(présente tous les jours sauf mercredi)*
✉ comptabilite03@moulins.catholique.fr

Immobilier

Mme Cécilia Lopes *(présente tous les jours sauf mercredi après-midi)*
✉ secretaire-economat@moulins.catholique.fr

Ressources Humaines

Mme Marie-Christine Bernier *(présente les matins)*
✉ rh@moulins.catholique.fr

Déléguée Ressources (denier, legs, …)

Mme Orane Avot *(présente le mardi, mercredi matin et jeudi)*
✉ donsetlegs@moulins.catholique.fr
✉ denier@moulins.catholique.fr

Service Communication

Mme Coralie Durye *(présente tous les jours sauf mercredi)*
Mme Marie-Caroline Godron *(présente tous les jours sauf mercredi)*
✉ communication@moulins.catholique.fr

SERVICES DE LA MAISON DIOCÉSAINE SAINT-PAUL

Accueil, hébergement-restauration

Mme Nicole Gentil *(présente tous les jours sauf mercredi après-midi)*
✉ maitresse-maisondiocesaine@moulins.catholique.fr

Entretien

M. Ludovic Perronet *(présent tous les jours sauf mercredi après-midi)*
M. Firmin Santerre *(présent tous les jours sauf mercredi après-midi)*
✉ technique-03@moulins.catholique.fr

À la prière de l'Église

Adieu sœur Marie de Saint-Alphonse

Bernadette Rête, qui a fait partie de la communauté de Cérilly, a été appelée à la plénitude de la vie le 21 novembre 2022 à l'âge de 97 ans, après 79 ans de vie religieuse. Elle a été inhumée le 23 novembre à Rillé-Fougères, lieu e sa dernière résidence.

Adieu M. Anthony Flateau

Suffit-il de rencontrer quelqu'un pour le connaître ? Se réclamer du Christ permet de se reconnaître quand nous rencontrons l'un de ceux qui vit comme étant son disciple. Anthony Flateau est de ceux-là. « Parmi d'autres », aurait-il ajouté, guidé par sa manière d'être toute d'humilité. Il a été directeur diocésain des pèlerinages.

Adieu Mme Guérin-Boutaud

Le diocèse s'associe à la peine du P. Thierry Guerin-Boutaud dont la mère, Jacqueline Guerin-Boutaud est décédée le 23 décembre. La cérémonie religieuse a eu lieu le 29 décembre 2022 en l'église Saint-Pierre de Moulins.

2 février : Journée mondiale de la vie consacrée

Pourquoi donc une journée mondiale pour célébrer la vie consacrée ? Et pourquoi le 2 février alors que nous savons bien que c'est la fête liturgique de la Présentation ?
Saint Jean-Paul II, en donne les raisons à l'occasion de la 1e journée mondiale, qu'il a lui-même promulguée en 1997.

« Vénérables frères dans l'Episcopat, chères personnes consacrées [...], j'ai décidé d'instituer une Journée de la vie consacrée, célébrée le 2 février, fête de la Présentation de Jésus au temple »

Motifs de la Journée de la Vie consacrée

Cette journée a au moins un triple but :
En premier lieu, il est beau et juste de remercier le Seigneur pour le grand don de la vie consacrée, qui enrichit et réjouit l'Eglise par la multiplicité des charismes et le dévouement de tant de vies totalement données au Seigneur et aux frères…
En second lieu cette journée a pour but de faire mieux connaître et apprécier la vie consacrée au peuple de Dieu tout entier.
Le troisième motif concerne les personnes consacrées elles-mêmes ; elles sont invitées à célébrer ensemble et solennellement les merveilles que le Seigneur a accomplies en elles…

« En la fête de la Présentation du Seigneur au Temple, je désire donc que la célébration de la journée de la vie consacrée en cette fête liturgique rassemble les personnes consacrées et le peuple chrétien pour chanter avec la Vierge Marie, les merveilles que le Seigneur accomplit encore en tant de ses fils et de ses filles et pour manifester à tous que la condition du peuple saint de Dieu est d'être un peuple entièrement consacré au Seigneur [...] »

En célébrant la vie consacrée le 2 février, saint Jean-Paul II nous invite à rendre grâce, à mieux la connaitre, à nous rappeler que tous, par notre baptême, nous sommes consacrés au Seigneur, en Eglise, peuple consacré au Seigneur.

Mieux connaître :
Mgr Pascal Roland, notre ancien évêque, s'exprimait ainsi en octobre 2019 (il était alors président de la commission épiscopale pour la vie consacrée) : « La première caractéristique de la vie consacrée, c'est le célibat pour Dieu », puis « sa mission dans le monde, être témoin du Dieu vivant ».
La vie consacrée est signe au cœur du monde de l'amour inconditionnel de Dieu et de sa présence vivante et agissante. Les consacrés, dans le don qu'ils font d'eux-mêmes à Dieu et dans la liberté que leur donne la profession des vœux de chasteté, pauvreté et obéissance, sont d'abord appelés à servir Dieu et, du coup, envoyés vers chaque homme, chaque femme de notre temps pour lui dire combien il est aimé de Dieu, combien sa vie - si difficile, si cabossée qu'elle puisse être - a du prix aux yeux de Dieu. Au sein de la communauté chrétienne, ils rappellent aussi, à tous ceux qui veulent marcher à la suite du Christ, combien il est vital, pour une bonne santé spirituelle, de placer sa vie, ses préoccupations, ses choix sous le regard de Dieu.

A quoi sert la vie consacrée ?
Nous pouvons nous poser la question puisque nous sommes tous consacrés au Seigneur par notre baptême. Nous pouvons répondre, sans provocation : à rien.
C'est une réponse d'amour gratuite, à l'amour premier de Dieu, qui, par excellence, est gratuit et désintéressé.
Que font les sœurs ? Que font les consacrés ? Ils sont envoyés au monde pour aimer ; aimer de la part de Dieu, à la manière de Jésus (même si c'est quelquefois une bien pâle imitation), avec la force de l'Esprit Saint.

Connaissons-nous la vie consacrée dans notre diocèse ?
Les religieux et religieuses sans doute, nous connaissons bien les abbayes de Sept-Fons et de Chantelle, le Carmel et la Visitation à Moulins. Nous connaissons aussi les communautés de vie apostolique proches de chez nous vivant chacune selon leur charisme et la mission qui leur est confiée.
Cependant il y a beaucoup d'autres formes de consécration radicale à la suite du Christ, consécration dans la vie séculière, ou dans une famille spirituelle, vierges consacrées, veuves consacrées pour ce qui concerne notre diocèse et puis toutes les autres formes que nous pouvons découvrir au hasard de nos rencontres.

Rendre grâce :
Cette année encore bien sûr, nous fêterons la vie consacrée le 2 février dans nos paroisses. Mais dans le cadre du bicentenaire de notre diocèse, nous sommes tous conviés à un après-midi à la Maison Saint-Paul à Moulins autour des consacrés le samedi 4 Février 2023 à 15h : conférence par l'abbé Daniel Moulinet, sur la présence de la vie consacrée dans notre diocèse depuis 200 ans, temps d'échange et de rencontre avec les consacrés, puis avec eux nous rendrons grâce à la messe de 18h30 en l'église du Sacré Cœur.

Sœur Christine Lefranc
Sœur Oblate du cœur de Jésus

Livret de carême 2023

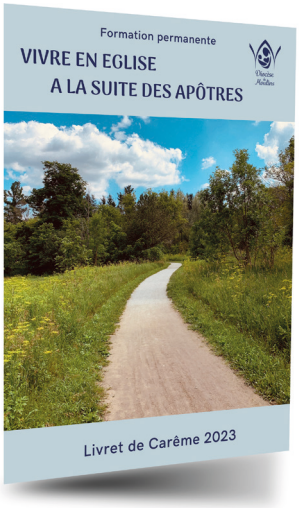

Le synode sur la synodalité, ouvert l'année dernière par le pape François et qui se poursuivra jusqu'en 2024, a lancé une vaste réflexion sur le fonctionnement de l'Eglise et la manière de marcher ensemble à l'écoute de l'Esprit Saint. Le saint Père aime rappeler que la synodalité est une « dimension constitutive de l'Eglise ».

L'équipe qui prépare le livret de Carême a souhaité proposer un thème qui permette à la fois de creuser cette thématique ecclésiologique, tout en prenant un peu de hauteur. Ainsi le livret 2023 offre un parcours à partir du récit des Actes des Apôtres pour enrichir la perception de ce que nous vivons aujourd'hui par un regard sur l'Eglise des origines.

A travers sept rencontres centrées sur la Parole de Dieu, les équipes constituées prendront le temps de partager sur le cœur de la foi, les obstacles à l'annonce de l'Evangile, les merveilles de Dieu, les fragilités, etc. Dans une perspective missionnaire, les paroissiens habituels sont invités à solliciter quelques personnes de leur entourage, dans leur village ou leur quartier pour constituer une équipe.

Vous pouvez vous procurer le livret de carême dans les presbytères ou à la Maison diocésaine Saint-Paul mi-février au prix de 3€.

Bon carême à tous.

Père Jean-Philippe Morin
Vicaire général

Prochains évènements

- **Vœux de l'évêque :** le 8 janvier, 15h à Montmarault.
- **Formation « Église et territoire, quelle présence de l'Eglise aujourd'hui » :** les 10 et 11 janvier, 9h30-17h, à la Maison diocésaine Saint-Paul (inscription).
- **Mardi Spi : « Pie XII et les résistants de Dieu » - Père Guillaume Lépée :** Souvigny, le 17 janvier, 9h-14h30.
- **Journée œcuménique :** le 21 janvier, 9h30-16h30, Maison diocésaine Saint-Paul.
- **CREDO, parcours biblique et théologique :** 2 jeudis par mois, 20h-21h30, au Centre Saint-Louis à Vichy (inscription).
- **Mardi Spi : « Le Service Evangelique des Malades » - Père Gilbert Lépée :** Souvigny, le 21 février, 9h-14h30.

- **Conférence « 200 ans du diocèse » par Daniel Moulinet :** le 13 janvier, 20h, Maison diocésaine Saint-Paul, Moulins.

▶ tous les pèlerinages sur le site du diocèse :
www.catholique-moulins.fr/service-diocesains/les-pelerinages

Quêtes impérées

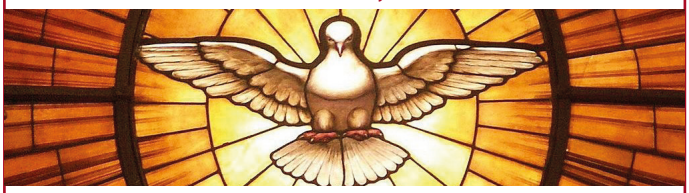

- **8 janvier :** pour les Missions d'Afrique.
- **22 janvier :** pour l'Œuvre des Campagnes et l'aide aux petites églises rurales.
- **11 et 12 février :** pour les malades allant en pèlerinage à Lourdes.
- **26 février :** pour le Denier de Saint-Pierre.

Prochains pèlerinages

- **Pèlerinage des pères de famille**
le 14 janvier 2023.
- **Pèlerinage diocésain à Assise**
Du 13 au 17 mars 2023.
- **Pèlerinage diocésain à Lourdes**
Du 31 juillet au 5 août 2023.

Contact service des pèlerinages :
Tél : 04 70 35 10 91
Mail : pelerinages.moulins@wanadoo.fr
Permanences à la Maison diocésaine Saint-Paul :
Les mercredis de 14h30 à 17h30.

▶ informations détaillées sur le site du diocèse :
www.catholique-moulins.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - imprimé par nos soins - Crédits photos : Diocèse de Moulins - Marie-Caroline Godron (soeurs de saint-Jean, Maison diocésaine Saint-Paul) ; Unsplash : Ashwin Vaswani (Pape), Sandy Millar (croix), Dnalor_01 Wikimedia Commons (colombe), Ray Henessy (oiseau rouge) ; Canva (confettis)